Présentiel/distanciel

NOUVEAUTÉ

Veille technologique, conformité de la solution et numérique responsable

Objectifs pédagogiques

- Mettre en place une veille structurée sur les innovations technologiques, les normes et les cadres réglementaires.
- Analyser la conformité d'un système d'information et de ses composants vis-à-vis des normes, lois et licences en vigueur.
- Intégrer les principes de sobriété numérique et d'éco-conception dans les choix techniques.
- Sensibiliser à l'éthique numérique et à la responsabilité environnementale dans le développement logiciel.

Prérequis

Avoir une expérience en environnement projet informatique ; aucun prérequis technique spécifique.

Public concerné

Développeurs, chefs de projet et responsables techniques concernés par la conformité et l'éco-responsabilité des solutions numériques.

ENI Service

référence
TDEV25_0523B

35h

Veille technologique, conformité de la solution et numérique responsable

Mise à jour
7 octobre 2026

1796 € HT

Présentiel/distanciel

NOUVEAUTÉ

Programme détaillé

Méthodologie et outils de veille technologique (7h00)

- Typologie de veille (technologique, normative, réglementaire).
- Paramétrage de flux RSS, création de tableaux de bord de veille avec Feedly ou Netvibes.
- Travaux pratiques : Création d'une stratégie de veille sur un sujet imposé (ex. : blockchain, IA, Green IT).

Conformité réglementaire et contractuelle (7h00)

- RGPD, droits des usagers, responsabilités du développeur et de l'éditeur.
- Analyse d'une politique de confidentialité et d'un Data Processing Agreement.
- Travaux pratiques : Étude de cas sur les licences Open Source (GPL, MIT, Apache, etc.).

Numérique responsable et sobriété (14h00)

- Éco-conception logicielle, impacts environnementaux du numérique, greenwashing, normes ISO environnementales.
- Analyse de la consommation énergétique d'une application web.
- Travaux pratiques : Optimisation d'un site web ou d'un algorithme existant dans une logique de sobriété.

Accessibilité et éthique numérique (7h00)

- Règles WCAG, tests d'accessibilité (colorimétrie, contrastes, navigation clavier).
- Outils de vérification (WAVE, axe DevTools, Lighthouse).
- Travaux pratiques : Correction d'une interface web non conforme aux standards d'accessibilité.

Délais d'accès à la formation

Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures avant le début de la formation.
Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ENI Service est tenu de respecter un délai minimum obligatoire de 11 jours ouvrés entre la date d'envoi de sa proposition et la date de début de la formation.

Modalités et moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

La formation peut être suivie uniquement en présentiel dans l'un des campus de l'ENI Ecole Informatique (Nantes, Rennes, Niort, Quimper). Le stagiaire intègre une promotion de l'ENI Ecole Informatique d'environ 25 à 28 stagiaires max par session.
Chaque stagiaire dispose d'un poste de travail adapté aux besoins de la formation et des supports de cours au format numérique.
Il alterne apports théoriques, démonstrations et mise en pratique au travers d'exercices, de travaux pratiques et de cas concrets, réalisés individuellement ou en groupe.

Modalités d'évaluation des acquis

Une évaluation des acquis du stagiaire est réalisée en fin de formation.

Moyens de suivi d'exécution et appréciation des résultats

Feuille de présence, émargée par demi-journée par chaque stagiaire et le formateur.
Évaluation qualitative de fin de formation, qui est ensuite analysée par l'équipe pédagogique de l'ENI Ecole Informatique.
Attestation de fin de formation remise au stagiaire.

Qualification du formateur

La formation est animée par un professionnel de l'informatique et de la pédagogie, recruté sur la base de son expérience professionnelle dans le domaine enseigné.
Nos formateurs sont pour la plupart ENI Certified Trainers. Ils assurent une veille technologique permanente.

Accessibilité de la formation

ENI Service s'engage en faveur de l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap (PSH). Toutes nos formations sont ainsi accessibles aux PSH. Pour en savoir plus, nous vous invitons à consulter la page "Accueil des personnes en situation de handicap" de notre site internet.